



MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

SENIORS

Départemental 1 – Poule A :

- La rencontre SAINT LYS / SAINT SIMON, prévue le 04.01.2026 à 15h00, se déroulera le Samedi 25 Avril 2026 à 18h00, Stade Municipal à SAINT LYS (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre LE FOUSSERET MONDAVEZAN / CAZERES 2, prévue le 12.04.2026 à 15h00, se déroulera le Dimanche 12 Avril 2026 à 15h30, Stade Jean Tournan au FOUSSERET (Accord des deux clubs).

Départemental 2 – Poule B :

- La rencontre LAURAGAIS / PIBRAC 3, prévue le 04.04.2026 à 18h30, se déroulera le Mercredi 15 Avril 2026 à 20h30, Stade Jean Marti à LANTA (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule A :

- La rencontre PYRENEES SUD COMMINGES 2 / CANTON ST MARTORY se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 18h00, Stade Charles Marty à POINTIS DE RIVIERE (Décision de la Commission).

Départemental 3 – Poule C :

- La rencontre ATHLETIC CLUB GARONA 2 / SAINT ORENS 2, prévue le 02.05.2026 à 19h00, se déroulera le Samedi 25 Avril 2026 à 21h00, Complexe Sportif à PINS JUSTARET (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule B :

- La rencontre SAINT ARAILLE / BAGENRES DE LUCHON 2, prévue le 28.03.2026 à 20h30, se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 20h00, Stade Bernard Abadie au POUY DE TOUGES (Accord des deux clubs).

Départemental 4 – Poule C :

- La rencontre TOULOUSE U.S. / CASTANET 4, prévue le 29.03.2026 à 15h00, se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 14h00, Stade de l'INSA Synthétique à TOULOUSE (Demande de l'INSA – Le terrain doit être libéré à 16h30).

Départemental 4 – Poule D :

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL 2 / FONBEAUZARD, prévue le 29.03.2026 à 13h00, se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 15h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

Départemental 5 – Poule C :

- La rencontre LAURAGAIS 2 / LAVERNOSE LHERM 3, prévue le 03.05.2026 à 15h00, se déroulera le Dimanche 19 Avril 2026 à 15h00, Stade Jean Marti à LANTA (Accord des deux clubs).

Départemental 5 – Poule D :

- La rencontre CONFLUENT LP 3 / FONTENILLES 2 se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 15h00, Stade Gilbert Escoula à PINSAGUEL (Décision de la Commission).

Départemental 5 – Poule E :

- La rencontre CORNEBARRIEU 4 / VILLENEUVE TOLOSANE 2 se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 13h00, Stade Municipal Honneur Herbe à CORNEBARRIEU (Décision de la Commission).

- La rencontre SAINT JORY / GARDOUCH 2, prévue le 02.05.2026 à 20h00, se déroulera le Samedi 25 Avril 2026 à 20h00, Stade Municipal à SAINT JORY (Accord des deux clubs).

U18

Niveau A :

- La rencontre TOULOUSE LARDENNE 2 / SAINT GIRONS, prévue le 28.03.2026 à 16h00, se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 17h00, Complexe Sportif de Lardenne Honneur Herbe à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- La rencontre CADOURS / GRISOLLES, prévue le 28.03.2026 à 16h00, se déroulera le Samedi 16 Mai 2026 à 16h00, Stade Municipal à CADOURS (Accord des deux clubs).

U17

Départemental 3 :

- La rencontre BOSSOST / MURET R.C., prévue le 11.04.2026 à 16h00, se déroulera le Samedi 18 Avril 2026 à 16h00, Stade Municipal à BOSSOST (Espagne) (Accord des deux clubs).

Niveau B :

- La rencontre GARDOUCH 2 / EFCA MABROC SALIES, prévue le 28.03.2026 à 16h00, se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 14h00, Stade Municipal à GARDOUCH (Accord des deux clubs).

- La rencontre NOE LONGAGES / ENT. LMS USV 2, prévue le 04.04.2026 à 16h00, se déroulera le Vendredi 03 Avril 2026 à 21h00, Stade Jacques Rouge à NOE (Accord des deux clubs).

U16

Territoire :

- La rencontre F.C. COMTAL / FONSORBES, prévue le 28.03.2026 à 15h30, se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 16h00, Stade Christian Dumas Synthétique à SEBAZAC CONCOURES (12) (Accord des deux clubs).

- La rencontre PLAISABCE DU TOUCH / L'UNION SAINT JEAN 2, prévue le 29.03.2026 à 13h00, se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 18h00, Plaine de Jeux Synthétique à PLAISANCE DU TOUCH (Accord des deux clubs).

- La rencontre SAVE ET GARONNE / FLOURENS DREMIL LAFAGE se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 11h00, Stade André Mamprin à LAUNAC (Décision de la Commission).

Départemental 2 – Poule A :

- La rencontre ENT. LOUGE TOUCH / SEYSSSES FROUZINS 2, prévue le 09.05.2026 à 16h00, se déroulera le Samedi 18 Avril 2026 à 18h00, Stade André Lascours Synthétique à LHERM (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre CINTEGABELLE / FLOURENS DREMIL LAFAGE 2, prévue le 04.04.2026 à 14h00, se déroulera le Samedi 04 Avril 2026 à 18h00, Stade Lucien Canals à CINTEGABELLE (Accord des deux clubs).

- La rencontre VILLAUDRIC / CINTEGABELLE, prévue le 08.03.2026 à 11h00, se déroulera le Samedi 16 Mai 2026 à 14h00, Stade Christophe Clamens à VILLAUDRIC (Décision de la Commission).

U15

Territoire :

- La rencontre MURET A.S. / TOULOUSE MIRAIL, prévue le 12.04.2026 à 13h00, se déroulera le Samedi 11 Avril 2026 à 14h00, Complexe Sportif Nelson Paillou Synthétique à MURET (Accord des deux clubs).

- La rencontre SEYSSSES FROUZINS / TOURNEFEUILLE, prévue le 09.05.2026 à 16h00, se déroulera le Dimanche 10 Mai 2026 à 15h00, Stade Jean Lassalle Synthétique à FROUZINS (Accord des deux clubs).

Départemental 1 :

- La rencontre PLAISANCE DU TOUCH / FRONTON se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 10h30, Stade Municipal Honneur Herbe à PLAISANCE DU TOUCH (Décision de la Commission).

U14***Territoire – Poule Classement :***

- La rencontre HERS COUSSA / BESSIERES BUZET, prévue le 28.03.2026 à 14h00, se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 16h30, Stade Municipal à COUSSA (09) (Accord des deux clubs).

Territoire – Poule Equipes Réserves :

- La rencontre PORTET CARREFOUR RECEBEDOU 2 / J.S. PRADETTES 2, prévue le 29.03.2026 à 13h00, se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 11h00, Stade Municipal Synthétique à PORTET SUR GARONNE (Accord des deux clubs).

- La rencontre TOULOUSE MIRAIL 2 / MURET R.C. 2, prévue le 29.03.2026 à 15h00, se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 13h00, Stade Canto Laouzetto Synthétique à TOULOUSE (Accord des deux clubs).

- La rencontre MURET A.S. 2 / JEUNES SPORTIFS 31 2, prévue le 29.03.2026 à 10h30, se déroulera le Mercredi 1^{er} Avril 2026 à 17h30, Complexe Sportif Nelson Paillou Synthétique à MURET (Accord des deux clubs).

- La rencontre COLOMIERS 2 / BLAGNAC 2, prévue le 29.03.2026 à 10h30, se déroulera le Mercredi 13 Mai 2026 à 14h30, Complexe Sportif Capitany Synthétique à COLOMIERS (Accord des deux clubs).

Départemental 1 :

- La rencontre ENT. SPORT LAURAGAIS / SAINT GIRONS se déroulera le Samedi 28 Mars 2026 à 16h00, Stade Municipal à VILLENOUVELLE (Décision de la Commission).

- La rencontre SAINT GIRONS / TOULOUSE NORD 2, prévue le 19.04.2026 à 10h30, se déroulera le Dimanche 03 Mai 2026 à 14h00, Complexe Sportif Jo Boussion à SAINT GIRONS (09) (Accord des deux clubs).

Départemental 3 – Poule B :

- La rencontre EAUNES LABARTHE / VENERQUE LE VERNET 2, prévue le 29.03.2026 à 10h30, se déroulera le Vendredi 27 Mars 2026 à 19h15, Stade Aimé Pagnon à EAUNES (Accord des deux clubs).

FEMININES***Senior – Foot à 11 – D1 :***

- La rencontre F.C. GARONNE GASCOGNE / CANTON D'AURIGNAC se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 15h00, Stade de Bellevue à SAVENES (82) (Décision de la Commission).

Senior – Foot à 11 – D2 :

- La rencontre GRISOLLES / EAUNES LABARTHE se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 à 13h00, Complexe Sportif Chapelitou à GRISOLLES (82) (Décision de la Commission).
- La rencontre EAUNES LABARTHE / MONTECH se déroulera le Samedi 11 Avril 2026 à 20h00, Stade Aimé Pagnon à EAUNES (Décision de la Commission).

Senior – Foot à 11 – D3 :

- La rencontre RAMONVILLE COTEAUX 2 / LAVERNOSE LHERM, prévue le 12.04.2026 à 15h00, se déroulera le Dimanche 19 Avril 2026 à 15h00, Stade de la Déviation à RAMONVILLE ST AGNE (Accord des deux clubs).

Senior – Foot à 8 :

- La rencontre SALIES MANE 2 / LE FOUSSERET MONDAVEZAN, prévue le 29.03.2026 à 15h00, se déroulera le Dimanche 19 Avril 2026 à 15h00, Stade Municipal à SALIES DU SALAT (Accord des deux clubs).

U15F – Foot à 8 :

- La rencontre GIROU / VILLENEUVE TOLOSANE, prévue le 28.03.2026 à 16h00, se déroulera le Mercredi 08 Avril 2026 à 18h30, Stade Municipal à LABASTIDE ST SERNIN (Accord des deux clubs).

**Le Président de la Commission,
Manuel MANAS**